

**Compte-rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION du  
Lundi 7 décembre 2020**

**Etaient présents :**

Louis BISCARRAT, Maire de Jonquières,  
Gérard BORGIO, maire de Loriol du Comtat,  
Joël BOUFFIES, Maire de Villedieu,  
Laurence CHABAUD-GEVA, maire de Saumane-de-Vaucluse,  
Pierre GONZALVEZ, Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue,  
Christian GROS, Maire de Monteux,  
Geneviève JEAN, Maire de Cabrières d'Aigues,  
Christine LANTHELME, Maire d'Uchaux,  
Jean-François LOVISOLO, Maire de La Tour d'Aigues,  
Julien MERLE, Maire de Sérignan-du-Comtat,  
Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue,  
Patricia PHILIP, Maire de Fontaine de Vaucluse,  
Max RASPAIL, Maire de Blauvac,  
Sandrine RAYMOND, Maire de Saint-Pierre-de-Vassols,  
Gilles RIPERT, Maire de Caseneuve, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon,  
Roger ROSSIN, Maire de Cairanne,  
Frédéric ROUET, Maire de Villes-sur-Auzon,  
André ROUSSET, Maire de Lauris,  
Michel TERRISSE, Maire d'Althen-des-Paluds,  
Corinne TESTUD-ROBERT, Maire de Visan,  
Gilles VEVE, Maire de Saint-Didier.

**Etaient excusées :**

Patrick ADRIEN, Maire de Valréas,  
Siegfried BIELLE, Maire d'Aubignan,  
Delphine CRESP, Maire de Cabrières d'Avignon.  
Louis DRIEY, maire de Piolenc,  
Nicolas PAGET, Maire de Courthézon,  
Michel PARTAGE, Maire de La Bastidonne,  
Jean-François PERILHOU, Maire de Vaison-la-Romaine,  
Christian PEYRON, Maire de Mondragon,  
Pascal RAGOT, Maire de Bonnieux,  
Christophe REYNIER-DUVAL, Maire de Caderousse,  
Frédéric TENON, Maire de Malaucène,  
Thierry THIBAUD, Maire de Savoillans,  
Anthony ZILIO, Maire de Bollène.

Jean-François LOVISOLO et Pierre GONZALVEZ, Coprésidents de l'AMV84, ouvrent la séance, en visioconférence, l'ordre du jour de la réunion étant :

① **Rencontre avec M. Smaïl OUTAHAR, Directeur délégué aux collectivités locales du Vaucluse chez ORANGE**

Les maires ont été sollicités afin de faire remonter l'ensemble des problèmes liés au réseau ORANGE. Ces doléances avaient été transmises, en amont de la réunion, à M. OUTAHAR.

JF. LOVISOLO, indique que le constat est alarmant, et qu'on a le sentiment que rien n'a été amélioré avec l'application SIGNAL RESEAUX. Même si on signale le problème, la plupart du temps, rien ne se passe.... Il y a peut-être, tout simplement, un problème de moyens.

Quelle est donc l'utilité pour l'AMV de cautionner l'application signal réseaux ? Il y a une réelle problématique sur notre réseau ; Quels moyens ORANGE va mettre en place pour améliorer la situation ? L'AMV envisage une action contre ORANGE pour défaut d'entretien.

**M. OUTAHAR s'engage à proposer un plan d'actions d'ici début janvier 2021.**

Le problème lié à l'installation de la fibre est ensuite évoqué, le problème étant, comme l'indique G. MOUREAU le rajout de poteaux...

P. GONZALVEZ souligne qu'il faudrait créer un groupe de travail sur le sujet.

C. GROS précise que de toute façon juridiquement, s'il y a un recours devant le Tribunal Administratif, la commune perd, on ne peut pas refuser ces installations.

**La solution est d'avoir une position commune entre le Préfet et l'AMV pour dire que nous ne sommes pas opposés au progrès mais pas n'importe où, ni n'importe comment.**

C. GROS soumet aussi la possibilité des communes de construire ces poteaux à des emplacements privilégiés, pour les mettre ensuite à disposition des opérateurs : « Si vous voulez vous implanter dans ma commune, c'est sur ce poteau ». Il faut vérifier si juridiquement c'est possible ?

JF. LOVISOLO confirme qu'il faut saisir le Préfet sur le sujet et saisir notre avocat pour voir sur quel fondement, et dans quelles conditions l'AMV pourrait engager une action contre ORANGE.

**On sollicite donc M. le Préfet (Copie du courrier ci-joint) pour la mise en œuvre d'un partenariat entre la Préfecture et l'AMV pour, notamment, l'implantation de ces poteaux, et pour qu'une concertation locale soit imposée. Une visioconférence pourrait être organisée sur le sujet en début d'année avec le Préfet et les membres du Conseil d'Administration de l'AMV.**

② **AMF – Désignation d'un élu référent par département dans le cadre des travaux de l'Observatoire AMF des agressions envers les Elu(e)s**

Suite à la demande de l'AMF de désigner dans le département un élu référent qui pourrait éventuellement être sollicité pour des points de situation et l'aider à dynamiser l'action de cette mission d'observation.

Une adresse dédiée a également été créée pour cibler les problématiques liées aux agressions : [observatoire.agressions@amf.asso.fr](mailto:observatoire.agressions@amf.asso.fr)

**Après avoir saisi l'ensemble des maires 2 élus ont proposé leur candidature qui a été retenue (copie ci-jointe du mail de désignation) :**

**Titulaire : Vincent FAURE, maire de SAINTE CECILE LES VIGNES,**

**Suppléant : Bernard LE DILY, adjoint au maire de MORMOIRON.**

### ③ AMF – Désignation au sein du Comité de Bassin Rhône Méditerranée

A ce jour, le département de Vaucluse avait 1 représentant au sein de ce comité, dans le collège « autres communes » où était désigné Jean-Marc BLUY, adjoint au maire d'Avignon.

Les membres du CA ont validé à l'unanimité cette désignation.

Aussi, après validation par Cécile HELLE, maire d'Avignon, cette proposition sera faite, par mail, auprès de l'AMF (copie ci-jointe).

### ④ Charte d'engagements des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques (Cf. Annexe 4)

La Chambre d'Agriculture nous a transmis, par courrier du 12 novembre dernier, la charte d'engagements des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques en Vaucluse.

L'AMV est invitée à participer au comité de suivi de ce projet de charte qui permettra d'en suivre l'application et de la faire évoluer. Les membres du CA ont donc validé à l'unanimité la désignation d'un représentant et d'un suppléant pour siéger au sein du comité de suivi de ce projet de charte :

Titulaire : Gilles VEVE, maire de Saint-Didier ;  
Suppléant : Max RASPAIL, maire de Blauvac.

Un mail, en ce sens, sera adressé à la Chambre d'Agriculture (copie ci-jointe).

### ⑤ Courrier de M. le Préfet et projet de charte de prévention des expulsions locatives

Ce projet de charte a été validé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

Un retour à la Préfecture, en ce sens, a été fait par mail (Copie ci-jointe).

### ⑥ Soutien de l'AMV envers les communes et intercommunalités qui mettent en œuvre le « Click & Collect »

Vous trouverez ci-joint la copie des courriers adressés au Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, au Président du Conseil départemental de Vaucluse ainsi qu'à la Banque des Territoires. Dans ce courrier, l'Amv explique qu'elle envisage de soutenir les communes et les intercommunalités qui accompagnent la numérisation des commerces (Click and Collect). Ces nouveaux services numériques, de proximité, qui sont amenés à se développer avec les commerçants du quartier, du village, sont, autant d'alternatives aux géants du numérique, avec un supplément d'âme : celui de consommer local et de connaître les vendeurs.

Aussi, l'AMV sollicite ces structures pour la mise en œuvre d'un partenariat.

Renaud MUSELIER a déjà confirmé un accord de principe.

## ⑦ Demande de subventions auprès du Conseil départemental et de la Région

Ces 2 demandes de subventions ont été validées à l'unanimité par les membres du CA.

*Un dossier de subvention a donc été déposé en ligne auprès du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur et du Conseil départemental de Vaucluse.*

## ⑧ Renouvellement des membres au sein du Comité Académique de l'Education Nationale

Les membres du CA ont également validé la désignation, au sein du CAEN, de :

Titulaire : André ROUSSET, maire de Lauris Suppléant : Alain FERRETI, maire de Grambois

Titulaire : Patricia PHILIP, maire de Fontaine de Vaucluse Suppléant : Jacques NATTA, maire de Beaumont de Pertuis

### ➤ Calendrier prévisionnel :

- **AG à fixer**

### ➤ Questions diverses :

- Reconduction de la prime : validée à l'unanimité par les membres du CA.
- Installation des poteaux dans le cadre du déploiement de la 5G : L'AMV va saisir M. le Préfet sur le sujet afin d'envisager une charte pour l'implantation de ces pylônes.
- Courrier du maire de Sarrisans – Recherche de médecins généralistes sur la commune : plus de médecin à compter du mois de février 2021.

**CALENDRIER 2021 DES REUNIONS DE BUREAU** qui se dérouleront à 10h30 soit au siège de l'AMV, soit en visioconférence :

- 18 janvier
- 3 mai
- 13 septembre
- 6 décembre

**CALENDRIER 2021 DES CONSEILS D'ADMINISTRATION** qui se dérouleront à 10h30 soit au siège de l'AMV, soit en visioconférence :

- 15 mars
- 21 juin
- 18 octobre (clôture des comptes)

➤ Calendrier prévisionnel 2021 :

- **12 novembre 2021** : AG de l'AMV + Salon, salle du Château d'Eau à Monteux ;
- **16 au 18 novembre 2021** : Congrès des Maires et Présidents d'Intercommunalité à PARIS.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Jean-François LOVISOLO  
Coprésident de l'AMV 84

Pierre GONZALVEZ  
Coprésident de l'AMV84